

ABONNEMENTS :

Un an (Suisse) . Fr. 3.50
Six mois » . » 2.—
Trois mois » . » 1.50
Etranger : Port en sus.

AVEC BULLETIN OFFICIEL !

Un an Fr. 5.—
Six mois » 3.—
Trois mois . . . » 2.—

NOUVELLISTE

VALAISAN

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

ANNONCES :

La ligne ou son espace
Valais 15 cent.
Suisse 20 »
Etranger 30 »
Réclames : 50 cent. la ligne.
Minimum par une annonce : 75 cent.
Les annonces sont reçues à
l'Agence Louis MAYOR, à Genève
et au Bureau du Journal.
Rédaction, Administration
Bureau du Journal, St-Maurice.
Téléphone

M. Alexandre Seiler

et le

Referendum

L'attention publique, en Suisse, s'est portée, tous ces jours-ci, sur quelques lignes du *Briger Anzeiger*.

Comme le sapin du charpentier venait d'être hissé sur la toiture de cette splendide maison qu'on appelle le Code civil, notre confrère valaisan proposait de consulter le Peuple pour savoir s'il la trouvait à son goût ou s'il fallait tout raser pour recommencer sur d'autres plans.

M. Huber, qui est un architecte juridique vraiment grand, sans pour cela être le dieu de la franc-maçonnerie, n'avait raisonnablement rien à craindre d'une consultation populaire, mais le suffrage universel n'est pas toujours raisonnable, et l'on sait que les constructions nouvelles ont la spécialité de faire des mécontents.

Aussi, nos éminents hommes d'Etat, même les plus farouches démocrates, se sont-ils montrés quelque peu contrariés du ballon d'essai du *Briger Anzeiger*.

Si quelques mauvais coucheurs allaient prendre la chose au mot, comme dit François, et organiser le referendum, il ne manquerait pas de citoyens pour se plaindre de la maison !

Celui-ci voudrait un poulailler ; celui-là ne voudrait pas de salon ; un autre demanderait une chambre de bain, un quatrième un cabinet noir pour la photographie... et ainsi de suite. On trouverait facilement 60 000 mécontents pour l'initiative et peut-être quatre ou cinq fois ce nombre au vote.

A la réflexion, le *Briger Anzeiger* a-t-il eu peur de cette terrible responsabilité, ou l'a-t-on réellement mal compris, comme il l'insinue ?

Peu importe.
Ce qui est à noter, c'est que notre confrère jette le referendum par dessus bord, comme un paquet encombrant, et brûle aujourd'hui ce qu'il adorait hier.

M. le Conseiller national Alexandre Seiler suit-il l'évolution de son journal ?

C'est possible, mais pas certain.
Soupçonné d'être l'auteur de l'article du *Briger Anzeiger*, il a juré qu'il n'y était pour rien, mais sa lettre ne dit pas grand chose du principe du referendum et de son application.

L'ambiguïté, évidemment, a été voulue.

Pourtant !
Il y a deux ans, M. Alexandre Seiler pouvait encore accorder toutes les vertus au referendum, mais, à cette heure, après les quatre expériences plus ou moins douloureuses qui viennent d'en être faites chez nous, plutôt plus que moins, faut-il dormir tout éveillé, les yeux dans l'azur, pour attendre des poires rafraîchissantes, des grappes vermeilles, de ce buisson épineux !

A moins de reviser encore une fois

notre Constitution, M. Seiler ne tardera pas à s'apercevoir que le referendum est une entrave à toutes les idées généreuses, grandioses et puissantes.

Voyez déjà l'ingratitude de cet enfant.

Par des scrutins successifs, il désavoue son père.

M. Seiler avait affirmé que le Peuple réclamait le referendum.

C'était une illusion.

M. Seiler, comme ses collègues du Grand Conseil, avait voté l'augmentation du traitement des employés et fonctionnaires de l'Etat.

Il est blâmé et renié.

Les meilleures plaisanteries sont les plus courtes.

Celle de la nécessité du referendum, pour faire œuvre de progrès, doit cesser.

Et M. Alexandre Seiler grandirait, politiquement parlant, de cent coudées en reconnaissant qu'il y eut, jadis, naïveté de sa part.

La naïveté n'est pas un péché, Dieu merci !

CH. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

L'ÉPIPHANIE

Or, l'étoile marchait, blonde à l'ouest bleuâtre ; Et par les grands chemins et les sentiers étroits, Les Mages, solennels et doux, les bras en croix, La suivaient comme les bœufs suivent le pâtre.

Deux portaient de l'encens plein des vases d'albâtre. L'autre était chargé d'or. Et voici que les Rois, A Bethléem, soudain, firent halte tous trois, Car l'astre s'arrêtait sur la maison sans être.

Ils entrèrent. Ils répandirent les parfums Devant le Nouveau-né, qui, blotti dans la crèche Agitaït un doigt rose et levait ses yeux bruns.

Et quand, de tout leur cœur, parmi la paille sèche, Ils l'eurent adoré, lorsque déjà, sans bruit, Ensemble ils s'éloignaient à travers l'ombre fraîche,

Ils virent que leurs pas illuminaient la nuit.
Fernand MAZADE.

Un impôt sur la barbe. — Les journaux des Etats-Unis annoncent qu'il serait question de lever, en ce pays, un impôt sur le port de la barbe.

Cette mesure, quelque originale et extraordinaire qu'elle puisse paraître, n'est cependant pas neuve.

En effet, en 1705, Pierre le Grand lança un ukase, interdisant non seulement à l'armée, mais à tout Russe, depuis le premier des nobles jusqu'au plus humble des moujiks, de laisser croître son « système pileux ». Des exceptions cependant étaient faites en faveur de ceux qui, après un certain temps de soumission à l'ukase, payaient une taxe de cent roubles, ainsi qu'en faveur des popes et des pauvres serfs moyennant paiement d'un kopek chaque fois qu'ils franchissaient la porte d'une ville. Comme reçu, l'employé du fisc chargé de ce service leur remettait un jeton en cuivre appelé « borodovaïa », c'est-à-dire barbu, sur un côté duquel était indiqués la date du paiement et de l'autre, le dessin d'une figure barbue. Chaque homme portant la barbe était obligé de reproduire ce reçu métallique, avant d'entrer en ville, sous peine d'emprisonnement.

En 1838, donc presque un siècle et demi plus tard, parut un ordre signé du roi de Bavière, défendant à ses sujets civils le port de la moustache. Tout homme n'appartenant pas à l'armée, qui après la proclamation de l'édit, était rencontré moustachu se voyait conduit chez le barbier le plus proche et impitoyablement rasé.

Un arbre géant. — Les journaux de Lyon rapportent qu'on vient d'abattre, près de cette ville, un arbre géant, un énorme platane qui s'élevait dans le parc de M. Martin. Agé de cent ans environ, il était encore en pleine croissance, mais constituait un danger

permanent pour les habitations voisines, ce qui fit qu'on dut le sacrifier.

L'arbre mesurait une hauteur totale de 36 mètres, et du sol jusqu'aux premières branches, on comptait 7 mètres. A quelques décimètres de la base, le tronc mesurait 6 m. 60; à 1 m. 50 du sol, il conservait encore une circonférence de 5 m. 40; enfin, à 4 mètres du sol, il avait encore 4 m. 50 de tour. Le géant a résisté pendant trois jours aux forces réunies de huit hommes.

La guerre aux rats. — On écrit de Londres que la nouvelle société pour l'extermination des rats se réunira pour la première fois vendredi prochain. Sir James Crichton-Browne, qui, à de nombreuses reprises, a mis en garde le public anglais contre le danger des épidémies propagées par ces rongeurs, présidera la séance ; la guerre déclarée par les savants commencera alors réellement.

Déjà plusieurs délégués de la Société ont quitté Londres pour se rendre dans une petite île, située en Ecosse, à l'estuaire de la rivière Clyde, et sur laquelle les rats se sont multipliés avec une rapidité inquiétante.

Ils emportent avec eux des aliments contenant des microbes par millions. Ces aliments seront donnés aux rats ; les microbes leur communiqueront une maladie contagieuse, qui doit les tuer par milliers.

La Société pour la destruction des rats discutera les moyens les meilleurs et les plus économiques pour débarrasser le pays des nuisibles rongeurs. Son but principal sera d'organiser et de diriger la campagne engagée contre les rats. Elle n'adoptera pas une seule méthode, mais encouragera tous les moyens d'extermination qui peuvent être de quelque effet.

Une commission de savants va étudier prochainement les méthodes employées aux Indes, en France, en Allemagne et au Danemark.

Simple réflexion. — On peut détester sans haine, comme on peut aimer sans tendresse.

Curiosité. — Tuberculose préhistorique. Le docteur allemand Paul Bartels vient d'établir la preuve que la tuberculose existait déjà à l'époque préhistorique.

Il a trouvé des traces de cette maladie terrible sur les ossements d'un homme de l'âge de pierre. La partie antérieure de la colonne vertébrale présentait des symptômes d'inflammation qui ont permis au docteur de pronostiquer un cas de spondylite tuberculeuse. Des formations particulières osseuses lui ont aussi démontré que le malade avait été guéri et que sans doute ses contemporains lui avaient prodigué des soins au lieu de l'abandonner à son sort.

Pensée. — La clarté est à l'intelligence ce que la lumière est au logement.

Mot de la fin — Au choix. — Je suis obligé de vous rapporter le pardessus que j'ai acheté hier ; ma femme ne peut pas le souffrir.

— Changer ce pardessus !... Mais il faudrait être fou. C'est un pur chef-d'œuvre que ce vêtement ! Rentrez chez vous, gardez l'habit, et changez de femme ! C'est ce que vous pouvez faire de mieux.

Grains de bon sens

La famille

La famille est la première de toutes les sociétés.

Après avoir au sixième jour du monde créé l'homme et la femme de la manière admirable que l'on sait, Dieu les unit par un indissoluble lien et il dit : croissez, multipliez-vous, remplissez la terre.

Le fruit de cette union fut la vie communiquée à une troisième personne, à l'enfant qui la reçoit tout à la fois et de son père et de sa mère.

La société domestique, la famille, était ainsi fondée et son but déterminé, les droits et les devoirs de ses membres clairement exprimés par la nature même des rapports qui les unissent.

La famille se compose de trois choses : d'une autorité, d'une obéissance, et d'un dévouement ; de l'autorité incontestable du père, de l'obéissance affectueuse de l'enfant et du dévouement à toute épreuve de la

mère qui s'étend à l'un et à l'autre, qui remonte au père dont elle partage les pouvoirs et descend à l'enfant qui est le fruit de leur mutuel amour.

Cette société domestique n'est si admirable que parce qu'elle est créée, comme l'homme lui-même, à l'image de Dieu dont les trois personnes forment, dans l'unité de substance, une éternelle société.

Elle est la source toujours vive et féconde de toute vie humaine et la société principe de toute société, comme elle en est aussi l'exemplaire.

De la famille découle en tout premier lieu la patrie, c. à d. l'agglomération de tous les foyers d'un pays déterminé, réunis en seul faisceau par un lien commun, en vue d'un bien général à obtenir.

La terre où les familles ont pris racine, si je puis ainsi parler, devient pour ce motif une terre sacrée ; c'est la terre des parents, terra patria, la terre arrosée de leurs sueurs, pénétrée de leurs cendres, pleine de leurs souvenirs, c'est la terre où nous avons eu nous-mêmes notre berceau, où s'élèvent nos demeures et nos autels.

La famille ! Que de grandes et douces choses ce mot n'éveille-t-il pas au fond de nos cœurs !

A-t-il bien une patrie, celui qui n'a pas de famille, qui ne sait où placer la tombe des ancêtres et le berceau de ses premières années ? qui n'a ni frères, ni sœurs, ni parents, ni un champ qu'il puisse cultiver et féconder de son travail ?... quel lien intime et profond l'attache à tel pays plutôt qu'à tel autre ?..

Voyez ces hommes qui passent et clament l'Internationale ; ce sont des sans-patrie ; pourquoi ? parce que ce sont des hommes sans famille ; ils n'ont point de racines dans le passé, point d'intérêts sacrés à défendre dans le présent, rien qui puisse allumer dans leur cœur la flamme ardente du patriotisme et du sacrifice.

D.

LES ÉVÉNEMENTS

Américains et Japonais

— *Se battront !*
— *Se battront pas !*

L'occasion est vraiment trop belle pour que les amateurs de paris la négligent.

Cela a commencé à propos des écoliers japonais. Peu soucieux d'aider plus longtemps au redoutable développement des Nippons, les Américains prétendaient leur fermer absolument leurs établissements d'instruction publique. Aujourd'hui, on se déclare effrayé, dans la plupart des grands centres d'Outre-Mer, de l'invasion, sans cesse plus considérable des Japonais.

De Tokio et de Washington, on donne d'ailleurs au monde, par la voie des journaux, l'assurance que la diplomatie des deux pays travaille de toutes ses forces au maintien de la paix.

Fort bien. Voici toutefois, qu'un représentant du gouvernement de Tokio, le vicomte Aoki, déclare d'autre part : « Le Japon consent à limiter l'émigration japonaise aux Etats-Unis, mais il considérera comme une offense toute ten-

tative des Etats-Unis d'exclure les Japonais d'Amérique ou des possessions insulaires américaines ».

Or, c'est à cette opinion complète que tend l'opinion publique américaine. Il est vrai que le pouvoir a jusqu'ici résisté à cette violente poussée. « C'est parce que l'on sait qu'une semblable proscription serait désagréable au Japon, écrivait hier le New-York Herald, que l'administration affirme constamment qu'il n'est pas possible qu'un semblable projet devienne loi, même si le Congrès l'adoptait. » Il est donc permis de penser que le Congrès des Etats-Unis peut être acculé à une telle décision ?

De fait, comment le président Roosevelt pourrait-il par sa propre volonté, même appuyée sur la force de la Constitution, résister à la volonté nationale exprimée non seulement par les représentants des Etats, mais encore par les manifestations populaires ? Les journaux anglais relatent encore qu'un certain nombre d'ouvriers d'Ogden (Utah), mécontents de ce qu'une compagnie de chemin de fer local employait de la main d'œuvre japonaise à la construction d'une nouvelle ligne, ont attaqué les Japonais. Ceux-ci ont risqué, et ce n'est qu'à l'arrivée de forts contingents de police que l'échauffourée a pris fin.

De semblables incidents, sans intérêt en temps normal, ne vont pas aujourd'hui sans quelque grave importance...

« Se battront » — « Se battront pas » — Et comme, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, les pessimistes ont raison, il y a gros à parier qu'on se battra.
G. C.

Nouvelles Etrangères

Pie X et les Semaines sociales

— Le Pape a reçu en audience M. le professeur Toniolo qui lui a remis les textes des lettres échangées entre les directeurs des Semaines sociales de France, d'Italie et d'Espagne, à l'occasion de la Semaine sociale de Valence.

Les lettres de MM. Toniolo et Lorin et la réponse de M. le sénateur Cepeda montrent qu'il y a parfaite communauté d'idées sociales dans les trois nations latines, entre les groupes qui forment la masse des catholiques sociaux. Leur programme est d'ailleurs identique à celui des catholiques belges, allemands, suisses et autrichiens.

Le Pape a exprimé la consolante satisfaction que lui causait cette unité de vues sur un sujet aussi important.

Les Sœurs réintégrées. — Les faits sont plus forts que les hommes et les sectaires de Cherbourg, France, en font l'expérience.

Le service du personnel laïque était si déplorable que la commission administrative vient de le congédier et de mettre les religieuses à la direction des salles.

Ne pas oublier que le député-maire Mahieu avait promis la laïcisation !

Les scandales cléricaux en Italie — Un religieux, missionnaire du Précieux Sang et curé de Sonnino, avait été arrêté à Rome sous l'inculpation d'avoir excité la population à

la révolte contre l'autorité du commissaire royal.

Ce religieux, le Père Benedetti, n'a été mis en liberté qu'après un mois de prison préventive.

Le juge d'instruction vient de rendre une ordonnance de non-lieu.

— A Vicence, une religieuse de l'Institut des Dorothees a été traduite devant les tribunaux, sous l'inculpation d'avoir maltraité une enfant de sept ans qui serait morte de coups reçus.

L'affaire a été jugée.

Après l'audition des témoins et la déposition des parents, le ministère public a déclaré qu'il voulait proclamer solennellement l'innocence de la religieuse, et déplorer que les accusateurs se soient faits les instruments d'une lâche diffamation, ourdie par des gens qui ont eu peur de venir déposer eux-mêmes, à la pleine lumière du tribunal.

L'avocat des accusateurs a lui-même reconnu l'entière innocence de l'accusée.

— Quant au fameux scandale de Varazze, il y a longtemps que les domestiques arrêtés ont été remis en liberté et que le collège a été rouvert. Le jeune Besson et sa mère ont dû quitter le pays.

— Les journaux anticléricaux qui étaient partis sur ces prétendus scandales pour la violente campagne que l'on sait disent à peine un mot de l'issue de ces divers procès.

Questions macédoniennes. — Suivant un communiqué officiel, paru aujourd'hui, on croit que le cabinet britannique soumettra d'ici peu aux autres grandes puissances de nouvelles propositions concernant la question macédonienne. C'est à un pareil sujet, ajoute-t-on, que faisait allusion sir Edward Grey, lors des remarques qu'il fit récemment dans un discours sur les affaires étrangères. Dans les cercles bien informés, surtout à Vienne et à St-Petersbourg, tout le monde se rallie à une opinion, c'est que dans l'esprit du ministre des affaires étrangères anglais les manœuvres des bandes sont la vraie source des malheurs présents. Il n'a pas modifié ses vues sur ce point. Les réformes, si excellentes qu'elles soient, ne pourraient jamais conduire à des résultats équitables, c'est-à-dire à une amélioration visible de cette situation étrange, tant que l'extermination des bandes n'aura pas été complète. Et qui peut accomplir ce travail gigantesque? Rien que les efforts combinés des puissances européennes.

Personne ne songe à écarter ce point de vue. On informe aussi que les propositions si naturelles de sir Edward Grey seront communiquées aux puissances intéressées. Il n'y aura point de négociations individuelles avec les différents Etats.

La Pologne et l'Empereur d'Allemagne. — Un grand journal catholique vient d'annoncer que l'empereur est hésitant en face de la question polonaise. Il se demanderait si la politique poursuivie par la Prusse, dans le grand-duché de Posen, peut conduire au but désiré; il aurait exprimé à un Anglais des doutes à ce sujet et

laissé luire l'espoir de jours meilleurs pour les Polonais de Prusse.

Les journaux hakatistes démentent avec violence de pareilles affirmations et cherchent à engager Guillaume II plus avant encore dans le système des lois d'exception.

Comment un monarque qui passe pour idéaliste peut-il sanctionner une politique d'un égoïsme singulièrement brutal? C'est difficile à comprendre, mais possible à expliquer. Le peuple allemand est à l'étroit en Allemagne; il augmente de près d'un million d'âmes par an. La surpopulation est la cause de toutes les crises économiques; après des périodes de prospérité factice, la misère croît brusquement. Que faire? Conquérir? C'est cruel et c'est hasardeux! Guillaume II a préféré germaniser la Pologne; il pensait sans doute — et c'est son excuse — que les Polonais s'expatrieraient aussi volontiers qu'autrefois et qu'après leur avoir donné, en échange de leurs terres, le capital indispensable à tout émigré, on pourrait installer à leur place des colons allemands. Mais les Polonais ne veulent pas quitter la terre natale; ils s'y cramponnent avec d'autant plus d'espoir qu'ils y souffrent davantage; la lutte qu'on leur a imposée les a trempés et les a aguerris. Et alors a commencé cette atroce tragédie des plus forts cherchant à écraser les plus faibles, à les expulser, à les forcer à s'enfuir en leur rendant la vie par trop rude. Ceci, l'empereur ne l'avait pas prévu ni voulu, et comme il vaut mieux, certainement beaucoup mieux que son chancelier, on peut espérer encore que tant de misères amoncelées pour un résultat si mesquin le conduiront de nouveau à une vue plus large et plus humaine de la situation en Pologne.

Au ministère Belge. — M. Schollaert a été nommé ministre de l'intérieur et président du conseil, en remplacement de M. de Trooz, décédé. M. Schollaert — prononcez Schollart — est l'un des chefs du parti catholique belge. Né à Louvain, il commença sa carrière politique en qualité de conseiller provincial du Brabant. Elu député en 1888, il arriva au pouvoir en 1895, comme ministre de l'intérieur et de l'instruction publique du premier cabinet de Smet de Naeyer, poste qu'il conserva dans le ministère Vandeppeereboom. Quand celui-ci fut renversé, en août 1899, après les troubles provoqués par la résistance du gouvernement à la réforme électorale, M. Schollaert devint premier vice-président de la Chambre; puis il remplaça M. de Sadeleer à la présidence, où il fit preuve de savoir-faire dans des circonstances difficiles.

On ignore encore si M. Schollaert a obtenu du roi des modifications à la convention d'annexion du Congo, qui rencontre une si vive opposition au Parlement. Avant sa nomination à la présidence du conseil, M. Schollaert était d'avis que le roi devait faire des concessions.

Le choléra en Europe. — Le choléra commence à donner du fil à retordre au gouvernement turc. Il vient de faire sa réapparition à Cons-

tantinople. Un forgeron grec, mécanicien au service de la Régie des tabacs, est mort, hier, du choléra, à Veni-Chéhir, un des quartiers de la ville. Le conseil international de santé s'est réuni, en séance extraordinaire, pour prendre les mesures que comporte le cas.

Malgré toutes les précautions prises au lazaret de Sinope, le choléra a pénétré et fait actuellement des ravages aux villes soi-disant saintes de l'Islam. A Djeddah, le port de la Mecque, rien qu'à l'hôpital militaire, 29 cas ont été constatés. La Mecque a vu déjà 80 cas de choléra, dont 50 mortels. Tous les pèlerins, déjà arrivés en Arabie, ont été isolés dans la plaine de Sanaa. La plupart de ces pèlerins sont des Russes. Ils viennent dans un état de saleté dégoûtante. C'est surtout leur genre de vie, parqués qu'ils sont dans des logements humides et infects, qui occasionne la maladie.

Terrible incendie en Italie. — Un incendie s'est déclaré dans le quartier pauvre de la ville de Cammachio, située dans la province d'Emilie, sur le littoral de l'Adriatique, près des bouches du Pô.

La plupart des ponts qui relient les trois îles, sur lesquelles est bâti ce quartier, aux dix autres îles qui forment la partie riche de Cammachio, ayant été détruits, les secours ont été difficilement organisés.

On compte jusqu'à maintenant 10 morts et de nombreux blessés.

La glace qui casse. — Un terrible accident est survenu dans la Frise allemande.

Le cultivateur Steur, de Weenermoor, se rendait à Leer en traîneau, avec sa femme et ses trois filles.

Comme ils traversaient l'estuaire de l'Em, qui était gelé, la glace se brisa subitement et les infortunés disparurent dans le gouffre qui se creusait sous eux.

Tout secours fut inutile.

La frontière des buveurs. — Kranichfeld appartient à la fois au grand-duché de Weimar et au duché de Meiningen. La frontière serpente à travers les rues, passe dans les maisons, coupe en deux ici la cuisine et là l'écurie. Une brasserie, traversée par cette ligne imaginaire, a une partie de ses tables en Weimar et le reste en Meiningen.

Or, la loi weimarienne ordonne de fermer les cafés à deux heures du matin, tandis que Meiningen permet de boire plus tard. Qu'arrive-t-il chaque nuit? Sur le coup de deux heures, les buveurs de Weimar prennent leur chope et se réfugient en Meiningen. Ainsi la loi est satisfaite et les amateurs de bière aussi.

Nouvelles Suisses

Commissions fédérales. — La commission de défense nationale est convoquée à Berne pour les mardi et mercredi 14 et 15 janvier. Elle aura entre autres à arrêter ses propositions

pour la nomination du commandant de la première division.

Le tableau des écoles militaires pour 1908 ne pourra probablement pas être soumis au Conseil fédéral avant une quinzaine de jours.

Les commissions du Conseil national et du Conseil des Etats pour les établissements d'essais agricoles à Zurich se réuniront en séance commune le 14 janvier, à Zurich, pour procéder à l'examen des lieux.

Le 2 mars, les commissions des deux Conseils pour la question de l'encouragement des associations coopératives viticoles se réuniront à Montreux.

Enfin, les commissions des deux Conseils pour le complément du droit pénal fédéral se réuniront à Berne le 9 mars.

La commission du Conseil national pour le postulat au recours des organisations ouvrières catholiques est convoquée pour le 29 janvier à Bâle; celle pour l'octroi de la garantie fédérale aux Constitutions des cantons du Valais, Genève et Schwytz, pour le 6 mars à Berne.

La commission du Conseil des Etats pour la concession d'un chemin de fer de Landquart à la frontière autrichienne est convoquée pour le 27 février, à Berne; celle pour la nouvelle loi sur la régle des postes, pour le 11 février à Berne; celle pour l'introduction des télégrammes urgents, pour le 27 janvier, à Berne; celle pour le recours des organisations ouvrières catholiques, pour le 27 février, à Berne.

Un suisse conseiller d'Etat russe. — Il y a quelques mois, le gouvernement de Nicolas II honorait l'un de nos compatriotes, M. Henri Chaperon, de Châtel-St-Denis, en l'élevant à la dignité de conseiller d'Etat avec le titre d'Excellence et tous les droits dont jouit la noblesse héréditaire en Russie.

On annonce la mort de M. Chaperon, survenue on ignore dans quelles circonstances. Il était fils de feu M. Chaperon, avocat et greffier du Tribunal cantonal. Il était né à Châtel en 1852 et avait fait ses études au collège de Fribourg. Parti pour la Russie en 1870, il eut bientôt attiré l'attention des autorités russes par la distinction de son enseignement et ses autres qualités personnelles. C'est après trente ans passés à l'école des cadets, où il avait déjà gagné le grade de général, qu'il a reçu la haute récompense dont, à notre connaissance, aucun Suisse n'avait encore bénéficié dans l'empire des tzars.

M. Chaperon avait épousé une jeune fille appartenant, dit la *Liberté*, à la plus haute noblesse de Simbirsk.

Resté profondément Suisse et Fribourgeois, M. Chaperon venait faire, avec sa famille, de fréquents séjours dans notre pays.

Le prix de la viande. — Les bouchers de la Chaux-de-Fonds viennent de décider une nouvelle diminution du prix de la viande de bœuf, qui sera désormais vendue 10 centimes moins cher par kilo.

Ailleurs, les bouchers n'ont pas l'air de se souvenir que le prix du bétail a baissé et qu'ils n'en n'ont pas fait

profiter leur clientèle alors qu'ils avaient fort bien su leur faire supporter la hausse.

Une bonne farce. — Il s'en est passé une bien bonne un de ces derniers jours dans un établissement public de Delémont.

Quelques clients qui reprochaient à un autre client ses nombreuses farces faites à leurs dépens parurent qu'ils ne dirait pas « tic tac » pendant un quart d'heure en balançant son bras et en regardant un trou supposé au plafond.

Notre farceur tint le pari et se mit en devoir de l'exécuter. Il y avait quelques minutes qu'il se livrait à cet exercice lorsqu'un des clients sortit précipitamment, se rendit auprès de l'épouse du parieur et l'avisait que son mari venait d'être pris d'un accès de folie.

La femme arrive en coup de vent dans l'établissement, elle aperçoit son mari perché sur un tabouret, répétant à tue-tête « tic-tac » et faisant balancer stégmatiquement ses bras. Elle ne peut douter, c'est bien de la folie; elle s'élança sur son mari et le dépose sur le plancher.

Le pari est perdu et les éclats de rire qui accueillent cette intervention, ainsi que quelques explications, viennent tranquiliser la pauvre femme qui se trouvait dans des transes bien compréhensibles.

Quand à X, il a été obligé de reconnaître que pour une fois l'on avait été plus fort que lui et il jure, mais un peu tard qu'on ne l'y reprendra plus.

Un cadavre dans un grenier. — La semaine dernière succombait à Binningen, canton de Bâle, un jeune homme de vingt-huit ans, dont tous les membres de la famille sont plus ou moins tarés intellectuellement. Au lieu d'aviser les autorités du décès, les parents du mort déposèrent le cadavre, vêtu de sa seule chemise, sous le toit et ne s'en occupèrent plus.

Sur la remarque de voisins surpris de la disparition du jeune homme, qu'on ne voyait plus aux alentours, des recherches furent faites dans la maison,

On retrouva bientôt le corps étendu sur le plancher et dans un état impossible à décrire, rongé par places, les yeux absents.

Interrogés, les parents, inconscients, ont répondu laconiquement que leur enfant avait dû sans doute être dévoré par les souris et les rats. Il n'a pas été possible d'en obtenir davantage. Une expertise vient d'être ordonnée.

L'escompte. — Le taux d'escompte de la Banque nationale suisse est sans changement.

Mort d'un inventeur. — On annonce de Genève la mort, survenue cette nuit, de M. Scott, l'inventeur de la fameuse « émulsion Scott ».

Un poste peu enviable. — M. le Dr J. Steiger, une autorité en matière financière, dit que la situation du futur inspecteur suisse des finances crétoises entraîne avec elle beaucoup de travail et de responsabilité. Aussi ne pourra-t-on envoyer là-bas le premier financier venu, ni même un directeur quelconque de finances can-

Par le droit Chemin

— Que vous ne devez pas me dire parce que... à cause des stupides questions d'argent? Est-ce pour cela?

Il inclina la tête.

Elle eut un geste d'épaules qui rejetait l'obstacle bien loin derrière elle, avec le superbe mépris des jeunes.

Leurs regards se rencontrèrent. Mille fois mieux que toute parole, ils disaient l'éternel et double aveu. C'était la minute inoubliable, grave et divine comme un serment. Tous deux eurent la conscience que sans un mot, ils venaient de se donner leur vie l'un à l'autre, pour la joie et pour l'épreuve.

Désormais, ils seraient tous les deux dans une seule âme, quelles que fussent les difficultés qui semblaient peut-être devoir les séparer...

René prononça presque bas :

— Simone, vous comprenez ce que je rêve depuis que je vous connais?

Elle eut un sourire où il y avait de la timidité et une joie si émue qu'une buée de larmes mouillait tout à coup ses yeux.

— Oui, je crois bien que je comprends. Mais ce que vous pensez ainsi, je voudrais vous entendre me le dire ici, devant la mer, où le bon Dieu est seul à nous écouter.

— Simone, je rêve que vous devenez ma précieuse petite femme, pour que j'emploie tous les jours de ma vie à essayer à vous rendre heureuse...

Naïvement, elle murmura :

— Moi aussi je rêve cela...

Il tressaillit soudain de la voir si confiante. La conscience se réveillait en lui, impitoyable, des obstacles que la ruine de sa famille créait entre eux.

Comment avait-il pu les oublier un moment? Comment osait-il vouloir entraîner dans un avenir incertain, reposant sur son seul travail cette enfant qui ignorait tout de la lutte pour la vie? Cela, jusqu'à cet instant où, devant elle, il n'avait plus vu qu'elle, le monde entier disparu derrière sa fine petite personne, tout cela, il se l'était répété tant de fois depuis quelques semaines!...

— Simone, Simone, j'ai peur de commettre une mauvaise et égoïste action en vous de-

mandant de devenir tout mon bonheur... car, je vous le répète, je n'ai plus aucune fortune. A l'heure actuelle, je possède seulement ce que je gagne, et pendant trois ans au moins, peut-être plus, il en sera ainsi, puisque à cette époque, les châtis revenus qui me sont restés doivent être employés à acquitter une dette de mon père. Alors, seulement, j'toucherai les intérêts de la maison qui constitue tout mon bien.

Et le le savait déjà, et justement à cause de sa fière délicatesse, elle l'avait estimé plus encore.

Elle eut un beau rire insouciant.

— Qu'est-ce que cela fait que vous n'avez pas de fortune?... Moi non plus, je n'en ai pas!... Vous serez obligé de m'accepter sans dot... Eh bien, nous serons un ménage pauvre, voilà tout! Il n'y a pas que les gens riches qui se marient!... Vous travaillerez et moi aussi...

— Travailler, vous, petite Simone?

Sur le j-une visage, une expression sérieuse passa, qui fit soudain une vraie femme de cette enfant rieuse.

— Et pourquoi ne travaillerais-je pas? Du jour où j'ai été assez grande pour réfléchir, j'ai compris que notre seule fortune était notre grade de père... Je me suis dit qu'un moment pouvait très bien venir où il faudrait

me débrouiller dans l'existence et j'ai cherché ce que je pourrais faire. Anne a voulu que j'aie mes deux brevets, malgré les larmes que me faisaient verser mes problèmes, et je suis très bonne musicienne, je pourrais donc donner des leçons... En travaillant encore moi-même, il me semble que j'arriverais à faire des illustrations très passable, non pas avec le talent d'Anne, bien entendu... elle, c'est une vraie artiste, mais enfin il faut toujours commencer! Puis je suis très capable de faire mes robes et mes chapeaux. Je crois vraiment que je ne serais pas une femme trop coûteuse!

Avec une tendresse infinie, il murmura :

— Oh! mon aimée!... ma vaillante petite aimée...

Lui qui connaissait la vie, il savait bien qu'elle parlait comme une fillette qui n'a jamais été aux prises avec la réalité. Mais il sentait qu'elle savait brave devant n'importe quelle difficulté, qu'il trouverait en elle la compagne par excellence, courageuse, tendre et dévouée...

Et il la contemplait avec une sorte de joie éblouie n'osant croire encore que tout à coup de cette façon imprévue et délicieuse, le rêve avec lequel il vivait depuis qu'il la connaissait, le rêve cru impossible se réalisait.

— Alors, Simone, c'est vrai, vous n'avez pas peur d'accepter un avenir gros de soucis

que tout mon amour ne pourra peut-être vous éviter?

De nouveau, un lumineux sourire passa sur les lèvres de la jeune fille, laissant luire l'éclair nacré de ses petites dents.

— Je n'ai pas peur du tout, je suis une vraie fille de militaire. Et quoique vous en ayez l'air d'en douter, je sais très bien que la vie est fort chère! J'entends souvent Anne gémir sur le prix des choses. Eh bien je gémirai comme elle, mais pas trop, soyez tranquille, et pas devant vous pour ne pas vous ennuyer. Anne ne gémit jamais devant papa. Je ferai comme elle...

D'ailleurs, si je peux ainsi vous ôter toute inquiétude, écoutez ceci: Je resterai votre petite fiancée fidèle, aussi longtemps que vous jugerez sage d'attendre pour que nous ne risquions pas de mourir de faim en ménage. Si vous voulez même jusqu'au jour où la dette de votre père sera payée.

Il prit ses mains et les porta à ses lèvres comme un trésor. Tous deux se sentaient heureux infiniment, si heureux que René, comme ceux à qui la destinée a été rude, avait peur du bonheur qui soudain entrainait dans sa vie.

(A suivre)

tonales. Le futur inspecteur doit avoir non seulement des connaissances financières, mais des capacités administratives, la connaissance de plusieurs langues et une certaine dose d'énergie. S'il n'a pas toutes ces qualités, il risque beaucoup de faire fiasco, si bon financier soit-il. En tout cas, il ne s'agit pas d'un poste enviable, et personne ne devra jalouser à celui qui l'acceptera ses 25,000 fr. de traitement.

Acte de solidarité. — Les élèves d'une classe du gymnase de Berne ont eu une idée aussi belle qu'originale à Noël. Sachant que dans la rue des Bouchers plusieurs familles chargées d'enfants se trouvaient dans le dénûment, ils se cotisèrent et réunirent une somme de 60 fr. au moyen de laquelle ils firent ample provision de vivres. Puis le soir de Noël, ils se rendirent dans les six familles de la rue des Bouchers, s'accordant le plaisir de faire des heureux en distribuant eux-mêmes leurs richesses. Ces bons petits méritent d'être loués et surtout imités!

Pèlerinage ajourné. — L'évêque de Coire, doyen des évêques suisses, a décidé l'ajournement du pèlerinage suisse à Rome projeté pour cette année. Cette décision a été prise à la suite de la lettre par laquelle Pie X conseillait aux pèlerins belges de renvoyer leur projet, vu les circonstances défavorables à Rome. Le pèlerinage suisse est renvoyé à 1908.

L'extorsion russe à Lausanne. — Une tentative d'extorsion commise par des Russes a fait découvrir une organisation terroriste à Lausanne. Voici dans quelles circonstances :

Lundi, trois individus armés de revolvers se présentaient avenue Davel, chez un nommé Schiro, qui exploite parait-il des puits de pétrole à Batoum, et lui demandaient, sous menaces de mort, une somme de cinq mille francs. M. Schiro, qui est russe et habite la maison Regamey-Bonnard, leur dit qu'il n'avait pas cette somme chez lui et leur dit de venir la chercher le lendemain.

Mardi se présenta chez M. Schiro une jeune fille qui venait chercher les cinq mille fr. M. Schiro la renvoya de nouveau au lendemain et se décida enfin à avertir la justice.

M. le juge informateur Bornand prit aussitôt d'énergiques mesures. Il organisa un service de surveillance sur le domicile de M. Schiro. La jeune fille, une nommée Anna Schwarz, fut arrêtée, ainsi qu'un jeune homme, l'une et l'autre russes. On fit établir une souricière au domicile de la jeune fille, à la Barre. Elle amena l'arrestation de neuf autres Russes et la découverte, entre autres, d'un sceau portant ces mots : « Comité communiste-anarchiste de Lausanne ». Les individus arrêtés se renferment dans un mutisme absolu. L'enquête continue.

M. Schiro, pris de panique, a quitté Lausanne.

Nouvelles Locales

Décisions du Conseil d'Etat.

Loteries.

Le Conseil d'Etat, donnant suite à sa décision de restreindre à l'avenir les loteries, écarte la demande d'une société de chant pour une loterie-tombola en faveur de sa bibliothèque.

Pour Chippis.

M. Favre Alexandre, substitut, est nommé officier de l'état civil de l'arrondissement de Chippis, en remplacement du titulaire démissionnaire.

Médecin.

Il est accordé à M. Emile Bossus, de Grand-Sacconex (Genève), porteur d'un diplôme fédéral de médecin-chirurgien, l'autorisation de pratiquer son art dans le canton.

Amende.

Est maintenue l'amende prononcée contre N. N. pour contravention à l'art. 14 de la loi sur la chasse.

Pour Conches.

M. Oscar Walpen, notaire à Binn, est nommé rapporteur substitut du district de Conches.

Pour Saxon-Charrat.

La fourniture et le transport de graviers sur le tronçon de la route cantonale Saxon-Charrat sont adjugés à H. Giroud, à Charrat.

Pour Sierre.

M. A. Bornet, à Sierre, est agréé comme substitut de l'officier de l'Etat civil de l'arrondissement de Sierre.

Pour Chippis.

Est approuvé le nouveau règlement de la bourgeoisie de Chippis

Automobiles.

Vu la pétition des préfets des districts de Brigue, Mœrel et Conches, au nom de ces trois districts, et en interprétation de sa décision du 21 juillet 1899, le Conseil d'Etat décide que la circulation des automobiles est interdite sur la route de la Furka à partir de Brigue.

Contributions.

Le Conseil d'Etat décide de contribuer pour le 30 0/0 soit fr. 395.40 aux frais de travaux de réfection de la route de Charrat-Fully, dans l'intérieur du village de Charrat.

Pour Veysonnaz.

Le comité de la loterie en faveur de l'église de Veysonnaz est autorisé à renvoyer le tirage de cette loterie au 2me dimanche d'août 1908.

Pour Rarogne.

Il est accordé à la commune de Rarogne un permis de flottage par le Rhône, entre les ponts de Rarogne et de St-Germain, pour 30 à 40 stères de bois feuillus.

Pour Dorénavant.

Il est accordé à M. Th. Balleys, pour cause de changement de domicile, sa démission de président de la commune de Dorénavant.

Pour Martigny-Bourg.

Sont approuvés : 1. les plans d'aménagement présentés par la Société d'électrochimie de Martigny-Bourg pour la salle de machines, la salle de l'électrolyse et le bâtiment central; 2. les plans de l'annexe à la scierie de M. Ch. Bompard, à Martigny-Ville.

St-Maurice.

Qui, à St-Maurice ne se souvient du vénérable abbé Rameau qui habitait la maison Bioley. Ce digne ecclésiastique est décédé le 3 janvier à Mâcon, à l'âge de 80 ans.

M. Rameau, en 1892, quitta définitivement St-Maurice — où il était venu se fixer en 1870 par suite de la guerre franco-allemande, pour aller finir ses jours à Mâcon, dans une paisible mais très utile retraite comme membre actif et très apprécié de l'Académie de cette ville, dans laquelle il ne comptait que des amis et des admirateurs de son talent, de sa science et de ses vertus.

M. l'abbé Rameau fut le premier curé catholique de Bex, depuis la Réforme. C'est en 1871 que Mgr de Preux, évêque de Sion, lui confia ce poste de mission. En 1885 à l'inauguration d'une modeste église bâtie par ses soins, il fut agréé officiellement par le gouvernement vaudois.

M. l'abbé Capelli a fait célébrer jeudi un office funèbre pour le repos de l'âme de son prédécesseur.

Les catholiques de Bex doivent, en effet, un souvenir ému, respectueux et reconnaissant à la mémoire de leur grand et vénéré bienfaiteur, qui fut un prêtre pieux, modeste et charitable autant que distingué, savant et lettré.

Nous pouvons ajouter que M. Rameau laisse le souvenir d'un travailleur infatigable partout où il a passé. M. Rameau a publié plusieurs ouvrages d'un haut intérêt, entre autres « La vie de St Sigismond » et surtout celui concernant notre canton qu'il aimait à l'instar de son pays « Le Valais historique » véritable recueil de documents souverainement précieux pour l'histoire valaisanne.

Les sœurs d'Ingenbohl. — La congrégation des Sœurs de la Sainte-Croix, à Ingenbohl (Schwyz), compte, au commencement de 1908, un effectif de 4679 religieuses, c'est-à-dire 193 de plus qu'en 1907. Elles se répartissent en 843 couvents et stations (825 en 1907) qui appartiennent à huit provinces. La province de Suisse comprend 340 maisons avec 1474 religieuses. Le canton qui fournit à l'ordre le plus gros appoint est celui de Saint-Gall, qui compte à lui seul 158 sœurs de la Sainte-Croix.

Fribourg vient au quatrième rang dans l'échelle des cantons, avec 83 religieuses, et le Valais au septième rang avec 39 religieuses.

L'institut populaire de Martigny. — Dimanche soir 12 janvier à 8 h. du soir, Conférence très intéressante sur la « Découverte de l'Amérique » avec projections lumineuses.

Le Comité

Lavey — Estimant que sa tâche est achevée et que la commune de Lavey-Morcles peut dès maintenant nommer un conseil communal et une municipalité de son choix, le conseil de régie a donné sa démission in corpore aussitôt l'autorisation de l'Etat accordée, l'assemblée de commune sera convoquée pour procéder à l'élection d'un conseil communal.

La tâche du conseil de régie, composée MM. Paillard, de Bex, Amiguet, de Gryon et Henri Ponnaz, de Lavey, n'était pas précisément une sinécure. On ne peut que le féliciter du tact, de la persévérance et de l'énergie qu'il a apportés dans l'accomplissement de ses délicates fonctions.

Un certain nombre de militaires à demeure fixe sur le territoire de Lavey-Morcles seront appelés à faire partie du nouveau conseil communal.

Ollon. — Jeudi, un peu au-dessus du village d'Ollon, la diligence Ollon-Villars a versé à cause du verglas.

La voiture a été endommagée et les voyageurs ainsi que le postillon ont reçu des contusions sans gravité. Il n'en a malheureusement pas été de même pour ce dernier, dimanche soir à Villars.

Au moment où ce postillon se préparait à partir pour la dernière course du soir, il glisse si malheureusement sur la glace qu'il se rompt une jambe et dut être transporté à l'infirmerie d'Aigle, après avoir reçu les premiers soins de M. le Dr Peray.

De la Méditerranée au Léman

— On annonce qu'une société est en formation, pour la construction à Bellegarde d'un gigantesque barrage, de 69 mètres et demi de hauteur, pour capter les eaux du Rhône et employer la force motrice ainsi obtenue à fournir l'énergie électrique à la ville de Paris.

Les « Portes du Rhône », ainsi que toute la vallée, jusqu'à la frontière suisse, seraient sous l'eau et le fleuve rendu navigable jusqu'à sa sortie du Léman. A La Plaine et Chancy, on établirait des écluses munies d'ascenseurs électriques assez puissants pour transborder des chalandes longs de 67 mètres et jaugeant 800 tonnes. Un canal souterrain serait percé de la Coulouvrenière à l'entrée du lac, près du pont du Mont-Blanc, pour éviter aux bateaux les rapides du Rhône à la sortie du lac.

Ces travaux seraient ensuite continués par l'établissement d'un canal Morges-lac de Neuchâtel.

Vionnaz — (Corr.) — Découverte d'un cadavre.

Mercredi 8 courant, un bûcheron travaillant au pied du dévaloir dit de la Para pénétra dans un fourré de sapins et qu'elle ne fut pas sa surprise en se trouvant tout à coup en présence d'un cadavre.

Quoiqu'il ne lui fut pas possible d'en établir l'identité, vu l'état de décomposition avancée, il crut immédiatement se rencontrer en face du nommé Alfred Mariaux célibataire, septuagénaire vivant seul, et disparu dès le 6 décembre écoulé, sans qu'on pût en retrouver les traces.

Ses amis le reconnurent facilement par ses habits qu'il raccommoiait lui-même et dont l'ajustage des pièces, ainsi que les gros points de cou-

ture, ne constituait pas précisément une réclame en sa faveur.

Tout idée de crime ou d'accident doit être écartée, car le malheureux avait auprès de lui une hache, une corde et quelques branches de sapins coupées prouvant qu'il y était venu faire un fagot de bois.

L'hypothèse admise est qu'il fut frappé d'une attaque d'apoplexie au milieu de son travail, vu qu'il l'avait été plusieurs fois déjà précédemment.

C'était un homme d'une tranquillité toujours parfaite et d'un commerce des plus agréables. Passionné lecteur qui ne connut point les lunettes malgré son âge et doué d'une mémoire prodigieuse, il savait particulièrement charmer la société par ses récits variés et la nouvelle de sa si triste fin a produit dans la localité une impression d'autant plus pénible que la fatalité semble s'être attachée à sa famille.

Monthey. — Les 12 et 19 courant aura lieu dans la grande salle du Café central une « soirée récréative » donnée par les garçons des Ecoles de Monthey avec le bienveillant concours de Mme Parvex et de quelques jeunes gens de la localité.

Au programme : *Les Enfants de la Mer* (chœur à trois voix); *La Fête du Maître* (sainète); *Jacques Bonhomme* (comédie en 1 acte); *Les Escapades de Frise-Poulet* (comédie en 3 actes); *Pierrot photographe* (Pantomime en un acte); *Yvonnik* (drame en trois actes); *On demande des domestiques* (vaudeville en 1 acte); *Les Deux Aveugles* (Opérette)

Yvonnik, le morceau de résistance de cette intéressante soirée, est un drame poignant qui évoque magnifiquement les plus sombres heures de la Révolution française.

On commencera à 8 heures précises. Le prix des places est fixé comme suit :

Par terre 1 fr.

Galerie 50 centimes.

Billets à l'avance aux magasins Giovanola et Girod.

Les Veinards de la Loterie de Neuchâtel

— Voici les noms d'un certain nombre de gagnants qui ont touché des montants assez élevés à la 1re série de la loterie pour la nouvelle église catholique à Neuchâtel.

Le gros lot de 40 000 frs. a été gagné par un pauvre père de famille (J. Keller-Bornhauser à Weinfeld, Thurgovie), qui dans toute sa vie n'a eu que du malheur et n'avait jusqu'à ce jour jamais rien gagné dans aucune loterie suisse. Un ouvrier à la coutellerie J. Lachat à Courtételle a reçu le second prix de 15,000 frs., Mlle Landerer, télégraphiste Vevey, celui de 5000 frs., MM. Adolf Balmann à Schwaden près Schüpfen (canton de Berne) et R. Burgisser, relieur à Lucerne, chacun 2000 frs. On été remboursés en outre jusqu'à ce jour les prix suivants : 1000 frs. à K. B. monteur au téléphone à Bâle, A. W. tailleur à Sonceboz ; P. R. Schönberg près Fribourg ; B. P. à Montreux 500 frs. à L. W. W. à Bâle ; J. L., Ostermündigen près Berne ; J. N. Huttwyll ; J. W. Goldbach (S.-Gall) ; D. P., Coire ; E. B., Zurich ; Mme. R.-K., Zurich ; Ch., Satigny (Genève) ; C. G. Genève ; M.R.-M. Troistorrents ; A. G. Sion ; J. M., Thörishaus ; A. & Cie Genève, etc etc. En tout il y a eu 10.405 d'heureux gagnants. La vente des billets de la IIe série est grande, grâce aux nombreuses chances qu'offre cette loterie. Les billets sont en vente au bureau de la loterie à St-Maurice et chez les dépositaires.

Monthey-Champéry. — Hier a eu lieu la collaudation du chemin de fer Monthey-Champéry-Morgins,

Une avalanche sur la route de Finhaut

La Poste descendant de Finhaut à Vernayaz a été emporté mercredi par une avalanche, vers la forêt de Lachat, qui se trouve entre Salvan et Finhaut. Heureusement, le postillon a pu s'échapper. Le cheval et le char sont perdus. La Forêt de Lachat ou plutôt le sentier qui la précède en allant à Fin-

haut est extrêmement dangereux. Chaque année il y a des avalanches, et l'on a déjà à déplorer plusieurs accidents. Félicitons-nous cette fois du sauvetage du postillon.

ETAT CIVIL DE MONTHEY

Naissances : Bourgoz Louis Juste, de Louis, de St-Sulpice (Vaud); Girod Madeleine, Suzanne, Julie, de Joseph, de Monthey; Raboud Reine, d'Alfred, de Monthey; Raboud Aline, d'Alfred, de Monthey; Bréanti Renée Noëlie, de René, de Mex (St-Maurice); Falciola Adelaïde Marie-Madeleine, de Pierre, Italie; Planché Marie Ida, de Maurice, de Collombey-Muraz; Marquis Marcel Louis, de Jean-Joseph, Italie; Thore Cécile Eugénie, de Claudius, France; Péra Paul de Emile, de Collombey-Muraz; Barlaty Paul Louis Edouard de Louis, de Monthey.

Décès : Sandretti Isabelle née Lometti, 36 ans, Italie; Contat Jean André, de Eugène, 18 mois, de Monthey; Raboud Reine d'Alfred, 3 jours, de Monthey; Fracheboud Amanda, de Maurice, 41 mois, de Vionnaz; Maret Louis Emile, 42 ans, de Bagnes; Chervaz Louis Placide, 64 ans, de Collombey-Muraz; Paccolat Marie née Hubert 57 ans, de Outre-Rhône; Genielard Julia Emile, d'Emile, 8 mois, de Ormont-dessus, (Aigle); Sandretti Laure Lucie Joséphine, de Jean-Baptiste, 2 ans, Italie; Lanfrancoi née Gurseler Marguerite, 51 ans, Italie; Rossier Eugène, 57 ans, de Monthey.

Mariage, aucun.

Sourds-muets et cartes de Nouvel-An. — L'honorable comité du Fonds des sourds-muets et les personnes qui ont souscrit au moins 2 frs. offrent à leurs amis et connaissances leurs meilleurs vœux pour

L'Année 1908

Brigue. Mlle Cath. Seiler 10 fr.; Bourg-St-Pierre. M. le Chan. Studer et Club Alpin 7 fr.

Campel. M. Als Schrotter Buffet de la gare, 2 fr.

Nabres. Liste 52 fr. 20 : M. et Mme L. Salzmann 10 fr.; M. le Rd Curé Jmech, M. Benj. Ruppen, Michlig, L. Schmidt, Chrl. Klingele, I. Salzmann, A. Ruppen, Gaud., Eggel Benj. F., Michelig, Cl. Nellen, Eiseler Alfred Gl. Fuler, Mme Vve Menggis, Mme Feller-Klingele, Frères Werner, Thd. Pmamler, 2 anonymes chacun 2 fr. et 1 à 0 20 cts.

THEATRE DE LAUSANNE

Vu le succès immense de « FAIGLON », M. Bonarel, directeur du Théâtre de Lausanne, s'est décidé à donner encore trois représentations de cette pièce, le jeudi 6 janvier, en soirée, et le dimanche 12 janvier, en matinée et en soirée. Ce sont irrévocablement les dernières.

Perdu

Perdu une paire de souliers neufs N° 43, entre la gare de St-Maurice et les Bains de Lavey. Prière de la rapporter contre récompense au Bureau du journal. On se recommande, vu que le perdant est infirme et pauvre. S 5 M

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de Tête
SEUL REMÈDE SOUVERAIN KI-FOL
 Boîte (10 points) 1.50. Ch. Bonaccio, pl. Genève
 Toutes Pharmacies. Atigier & Co, KEFOL.

GRIPPE
MIGRAINES, insomnies, maux de tête, guérison certaine par
la CÉPHALINE, le plus sûr et le plus efficace des antinevralgiques. Boîtes Fr. 1.50 dans les bonnes pharmacies. PETITAT, pharm. Yverdon.
 Dépôt Pharmacie LOVEY, Martigny

Un monsieur offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, des rhumatismes, neurasthénie, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, 8 Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Chaussures et Fabrique de Socques



Articles pour hiver	HOMMES	FEMMES	FILLES	FILLETES
Souliers fort ferrés, trav.	Fr. 7.90	6.70	5.45	4.45
Bottines lacets bouts et f. b. dim.	» 9.40	7.20	5.95	4.95
Souliers drap, claque peau	» —	5.80	4.75	4.—
Pantoufles grises à boucles ltes	» 5.10	3.90	3.40	2.80
» à lacets, montantes	» —	2.95	2.60	2.20
» grises ou bleues, bas.	» 3.90	2.80	2.20	2.10

Pour tous les autres articles, demandez le CATALOGUE.
Victor DUPUIS, PLACE CENTRALE Téléphone
MARTIGNY

Ah! C'est pourtant bien vrai
 Que les machines à coudre La Silencieuse sont toujours les meilleures et les plus avantageuses. — Catalogues gratuits sur demande au Dépôt général Maison Maurice **GUIGOZ**, Montreux. L 2299 M

CLICHÉS
 pour insertions, prix courants, catalogues, etc. Dessins et clichés pour marques de fabrique à déposer. L 2336 M
GALVANOS
 Travaux garantis et soignés. Demandez prix et renseignements à **F. Fässler**, Lausanne, Avenue du Léman 73.

VINS EN GROS
Adrien PIGNAT Vouvry
 Excellents vins rouges depuis 38 à 45 francs à la gare destinataire.
 Ces vins sont garantis naturels et sans coupage.
 Echantillons sur demande
 Se recommande

Gain avantageux à domicile
 Nous occupons partout, personnes des deux sexes avec productions de Bas sur notre Machine à tricoter rapide, patentée.
 Production nette de 20 frs et davantage par semaine. L 1829 M
 Demandez prospectus Thos. H. Whittich & Co A. G. Zurich III Klingenstrasse 35 D. 110

Entreprise de Gypserie, Peinture et Fumisterie
Albert Pellegrini
 Successeur de J. BESSERO
 TÉLÉPHONE **Bex** TÉLÉPHONE
 Grand assortiment de papiers peints, vernis et couleurs. Calorifères, potagers, cheminées en tous genres et toute grandeur.
 Fournitures en tous genres. L 885 M

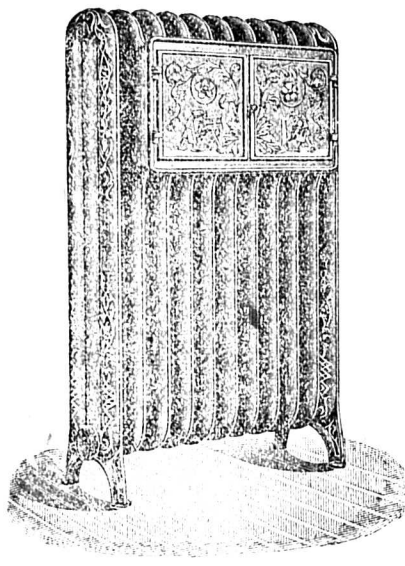
Ménagères!

Voici la véritable **DV** chicorée

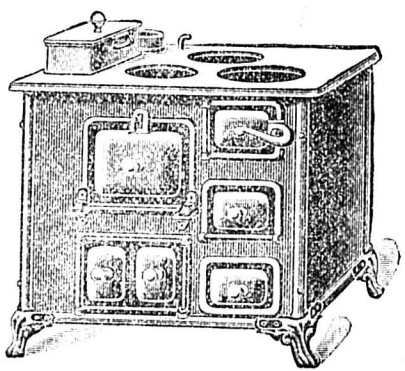
Daniel Voelcker
 Propriétaire de la Fabrique de Chicorée à Lahr (Bade).
 Se méfier de la contrefaçon!



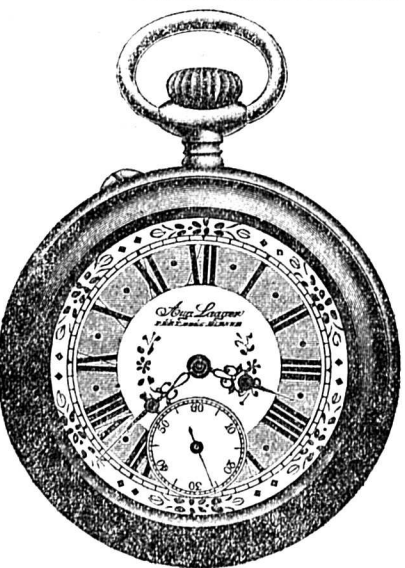
Théâtre et le Concert
 chez soi
 L'argent est restitué si l'appareil ne convient pas.
Au Jupiter
 Rue Bonivard, 19, Genève
 Malgré son prix extra réduit le **PHONOGRAPHE**
 peut rivaliser avec les appareils coûteux. Solidité garantie. Cylindres les meilleurs du monde fr. 1.25 la pièce, sortant d'une fabrique dont la production dépasse 5000 cylindres et 1000 phonographes par jour. Pour Fr. 15 nous livrons contre remboursement le phonographe avec le pavillon aluminium 1 fr. 50 en plus.
 P. Gagnebin, rue du Stand, 55 Bienne. — J'ai parfaitement reçu en son temps le phonographe et j'en suis très content. L 2013 M
 Dans un espace de temps très court, nous avons reçu à fin juillet 600 attestations. Catalogue de phonographes plus chers et répertoire gratuits.



E. Paerli & Co
 5, Avenue Ruchonnet, 5
LAUSANNE
 Bienne Milan
 Chauffage central de tous les systèmes
 Installations sanitaires
 Appareils d'acétylène
 Excellentes références
 L 2045 M



Charles MAYER et Cie, Fribourg
 Fabrique de Fourneaux Potagers
 Fonctionnement garanti. Solidité. Éléance. Représentant et dépositaire général pour le Valais:
J. VEUTHEY, fers
MARTIGNY
 Exposition permanente des modèles courants en magasin. Potagers à 2 trous, four et bouilloire depuis 50 francs. Potagers pour familles, hôtels, restaurants.
 Projets et devis sur demande



Voulez-vous une bonne montre?
 Ne gaspillez pas votre argent en achetant de la camelote aux colporteurs qui courent le pays. Demandez ma montre «Aucré» de précision de 11 à 21 rubis, réputée la meilleure pour agriculteurs, artisans. Prix-courant gratuits. Pas de montres à vil prix, pas de Roskopf, mais seulement des montres «Aucré» de 1er choix, garanties.
 Echange d'anciennes montres. Pendules, réveil, réparations de montres de toute provenance. Facilité de paiement pour personnes solvables. L 1500 M
HORLOGERIE
A. LAAGER, Père
PÉRY près Bienne



Depuis 35 ans, les agriculteurs et les syndicats agricoles apprécient chaque jour davantage les **PRODUITS VÉTÉRINAIRES** préparés par la
Pharmacie GEMSCH, à Brigue
 Laboratoire de produits vétérinaires de 1re classe
 Médicaments vétérinaires pour vaches, entre autres: Poudres toniques augmentant la sécrétion du lait; utérines, contre la non délivrance; fécondantes, pour faire retener les vaches; contre les fleurs blanches; contre le pica; pugesives; contre les diarrhées; contre l'anémie après le vêlage; antirhumatismales (mal des jointes); potion météorifuge; pommade contre les mammites.
 Pour jeunes veaux: Triniture antidiarrhéique.
 Pour chevaux: Poudres: antigourmeuses; vermifuges; stomachiques.
 Mixtures contre les coliques (Ventrées). Embrocation reconstituante Graisse pour sabots.
 Pour pores: Poudres toniques, calmantes, désinfectantes, Lotions contre les rhumatismes articulaires
 Médicaments pour tous les animaux domestiques
 On est prié de se méfier des imitations inférieures (contrefaçons) et d'exiger le nom de notre maison, ainsi que la marque brevetée qui sont indiquées sur toutes nos préparations. L 2132 M

Vient de paraître
AGENDA et livre d'adresses
de l'Electricien
Suisse
 pour 1908.
 Franco contre remboursement 2.50
 Bureau: Rue de Villeneuve 35, Genève
 L 2369 M

J'expédierai
 si longtemps provision **BON FROMAGE MA'GRE**, Pièce d'environ 15 kg. à fr. 0.80 le kg. contre remboursement.
 W. BAUMANN, Hutwilten, Frauenfeld. L 1791 M

Institut des Langues modernes
 Commencement du cours allemand, anglais, italien le 15 janvier 1908. S'adresser à M. Dr Koch, WOLHUSEN (Lucerne). L 39 M

Fabrique spéciale de Billards

Kohler fils, & Senft
 Rue des Alpes, 18, Genève
 Billards occasions depuis 400 fr. à l'état de neuf. Accessoires
 Prix modérés
 L 1692 M

Fromage
 bon maigre vieux à 0 fr. 90 le kg.
 bon mi-gras vieux à 1 fr. 40 le kg.
 (par 5 kgs)
Ch. Reinhard Laiterie
Oiten
 L 1 M

A vendre
 ou à louer à Monthey Rue de l'église un bâtiment composé de trois appartements beau magasin et belle cave à toute le tout remis à neuf s'adresser. Albert DONNET DESCARTES Monthey; à la même adresse plusieurs lits en bonne état et deux roussettes. S 3 M

Pharmacie J. BERTRAND
Chexbres
 Expédition de tous produits par retour du courrier. S 188 M

Ritte
 J'expédie depuis ce jour jusqu'à épuisement Ritte d'Italie 1re qualité 2 fr. le kilo; Ritte d'Italie 2me qualité 1 fr. 90 le kilo. Rabais par quantité. Se recommande Et EXQUIS négocié Sion

Ecoutez un peu
 Toute commande de Fr. 6 donne droit à un beau cadeau gratuit.
 6 gr. pièces de savon blanc première qualité Fr. 2.
 120 cordons de soulier, 90c. 2.
 3 paires de pantoufles de lisières N° 20 26 2.
 2 paires N° 27 40 2.
 8 bobines de fil pour machine, 500 Yards Fr. 2.
 2 cache-corsats pareils au travail à la main 2.
 2 1/2 toiles pour essuie-mains demi-coton 2.
 1 beau corset avec busques Hercule 2.
 100 bell s cartes postal-s illustrés 2.
 1 b-blier à bretelles, 140 cm. de largeur 2.
 1 tapis pour commode en couleur, 70/18 2.
 140 boîtes d'allumettes 2.
 10 douz pincettes et 1 corde à lessive de 25 m. 2.
 8 gros paquets de poudre à lessive avec prime 2.
 750 gr. café torré, 3 paquets de chicorée 2.
 1 planche à laver et 2 p. d. poudre à lessive 2.
 20 m. lacets noirs. 2.
 3 paires de bretelles Hercule 2.
 4 livres de sucre d'orge 2.
 10 mouchoirs de poche brodés 2.
 7 pièces de toile pour essuie-mains 2.
 1 kg. miel de fl urs hygiène. 2.
 1 avec 1 cuillère 2.
 4 paires chaussettes en laine, pour messieurs 2.
 1 paire de bas laine pour dame, 1 de semelles, feutre 2.
 20 écheveaux de laine, noirs ou en couleurs 2.
 1 jupon de dessous, futaine, volant et dentelles 2.
 1 paire de caleçons, tricotés pour monsieur 2.
 1 camisole pour monsieur 2.
 1 paire de caleçons de futaine p. dame 2.
 1 chemise p. dame 2.
 1 camisole laine pour dame grande 2.
 1 chemise futaine p. mons. 2.
 3 beaux barboteurs-maisonnettes 2.
 E'voi par H. MAAG, Tress 1 ZURICH. L 2333 M

Jeune Allemand
 cherche pour quelques mois chambre garnie avec pension dans famille française de St-Maurice ou des environs. Adr. offres en indiquant le prix à **CARL SCHROEDER**, Neuenahr (Prov. Rhin) K. a 4019 s 2 M

Martigny-Bourg
 Le soussigné avise l'honorable public qu'il vient d'ouvrir un magasin d'épicerie, d'entrée coloniales, légumes et fruits. S 1 M
 Par un service soigné et une marchandise toujours fraîche, il espère se gagner une fidèle clientèle.
Maurice Michelod

CONTRE
Toux et Rhumes
 de tous genres
COQUELUCHE
 Pour les grandes personnes:
Goudron Burnand
 et pour les enfants:
Sirop Burnand
 de **Ed. BURNAND**,
 Pharm. à Lausanne.
 Dans toutes les pharmacies. L 2168 M

Tirage Schindellegi 17 Février
 GRUBISBALM 24 FÉVRIER

Lots

 de SCHINDELLEGI, GRUBISBALM OERLIKON.
 NEUCHATEL (2me série)
 BOUVERET, PLANFAYON etc
Très grande chance de gain. L 40 M
 En vente à Fr. 1 le billet chez CH. de SIEBENTHAL, coiffeur, et par le BUREAU CENTRAL, maison de M. le préfet de Bons, ST-MAURICE

AGENDA VALAIS 1908
Fabrique de Meubles
F. WIDMANN & Cie
SION
 Installation complète d'hôtels, restaurants, etc.
 Toujours grand assortiment de
Meubles de salons, Salles à manger
Chambres à coucher.
 Chaises de Vienne. Glaces. Tapis de tables.
 Descentes de lit. Milieux de salon.
 Couvertures de lit. Plumes. Duvets
 Crin animal et végétal. Coutil pour matelas.
 Devis gratuits. --- Réparations et travaux sur commandes.
 L 2026 M

Fabrique de Meubles
A. GERTSCHEN-HEINEN, Naters-Brigue
 TROUSSEAUX COMPLETS en tous genres L 722 M
 Glaces — Tableaux — Duvet — Etoffes — Lingerie
 Toujours grand assortiment — Prix modérés

Régénérateur du sang
Au Coca, fer quinquina et Malaga
 chaudement recommandé par MM. les Drs Stephani et Fischer, Sanatorium de Montana en cas d'anémie, manque d'appétit, chlorose rachitisme et débilité en général.
 Le flacon avec mode d'emploi Fr. 2.50.
Pharmacie de CHASTONAY, Sierre
 L 1998 M

Vous dites que....
 Je dis que M. Ch. In-Albon à Sion, est le représentant de l'Agence de publicité Louis MAYOR à Genève, et que tout le Valais peut s'adresser à lui pour les annonces à insérer dans n'importe quel s journaux.
 L LMG M

BEX GRANDE SALLE DE L'UNION BEX
 Samedi 11 janvier, dès 8 1/2 h. du soir
Grand bal masqué
 DONNÉ PAR
L'orchestre de Bex
 (16 exécutants)
 PRIX d'ENTRÉE: Monsieur et sa dame, 5 fr.; Dame seule, 2 fr.; Monsieur seul 3 fr. Galerie, 1 fr.
 Chaque carte de membre passif donnera droit d'entrée au porteur seul ment. S 4 M

BULLETIN D'ABONNEMENT
 Veuillez m'abonner au Nouvelliste pour un an à partir du _____ 1908, à l'adresse suivante et prendre le montant en remboursement.
 Adresse bien exacte
 Nom : _____
 Prénom : _____
 Profession : _____
 Domicile : _____
 Découper le présent bulletin et l'envoyer sous enveloppe NON FERMÉE, affranchi par 2 cent. à l'Administration du « NOUVELLISTE », à St-Maurice Les personnes déjà abonnées ne doivent pas remplir ce bulletin.
 Prix d'abonnement: Un an, Fr. 3.50.